

OUVERTURE NAO 2025 : L'ILLUSION DE LA CO-CONSTRUCTION

Inédit et Nouveauté 2025 : Ce sont à présent vos Organisations Syndicales qui doivent choisir entre les revalorisations de salaire et/ou les mesures sociales!

Dans cette période compliquée où les résultats d'ARF et A320 ne sont pas au rendez -vous, la Direction présente pour la première fois une enveloppe pour les NAO, avec pour objectif de laisser les Organisations Syndicales définir les sujets qu'elles souhaitent privilégier...Une approche inédite est de faire supporter les éventuelles foudres des salariés sur les partenaires sociaux, à condition qu'ils trouvent un terrain d'entente...

L'enveloppe ainsi posée pour les NAO est de 37 millions d'€ (versus 120 millions d'€ en 2023). Au vu des simulations présentées par la Direction, comment satisfaire les salariés de chaque entité, quand parallèlement nous avons un PSE et un besoin majeur sur les mesures d'indemnités et d'accompagnement?

Les difficultés d'arbitrages pour ces NAO vont se faire jour rapidement afin de respecter l'équité et la reconnaissance métier de chacun(e), alors que d'autres sujets importants doivent également être négociés :

- "Temps de Travail" et "Dialogue Social", dont les échéances arrivent à grands pas, suite à leur dénonciation par l'Entreprise,
- la QVCT avec notamment les "mesures Séniors" : attente forte des salariés concernés, ou en passe de l'être,
- la Participation aux bénéfices (sur quels bénéfices ?),
- Et la négociation d'un "rapprochement de statut" pour intégrer les A320...

Notre entreprise est en pleine transformation avec des résultats économiques compliqués. La délégation CFTC Auchan reste vigilante et demande une co-construction responsable et équitable des futures négociations.